

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9134
4 avril 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 4 AVRIL 1969, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL

J'ai l'honneur, d'ordre de mon gouvernement, de vous informer que les forces de la République arabe unie ont repris aujourd'hui leurs actes d'agression dans le secteur du canal de Suez.

Ce matin, à 10 h 30 environ, heure locale, les forces de la République arabe unie ont ouvert le feu de la rive occidentale du canal de Suez sur les forces israéliennes stationnées sur la rive orientale, au nord de Fort Tewfik dans la région du col de Mitla et au sud du lac Amer. Peu après, il y a eu riposte et les observateurs militaires de l'ONU ont proposé un cessez-le-feu de 12 heures; à 11 h 13, Israël a fait savoir qu'il acceptait cette proposition.

A 11 heures, les forces de la République arabe unie ont lancé de nouvelles attaques d'artillerie dans la région de Fort Tewfik. A 11 h 10, ces attaques ont gagné Déversoir. Il y a eu riposte. A 11 h 50, Israël a été informé que la République arabe unie acceptait le cessez-le-feu proposé pour 12 heures.

Les forces israéliennes ont cessé le feu à 12 heures. Les forces de la République arabe unie ont continué à tirer dans la région de Fort Tewfik de Déversoir et du col de Mitla. Les forces israéliennes n'ont pas riposté. A 12 h 22, la région était calme.

Il n'y a pas eu de victimes parmi les forces israéliennes.

Dans plusieurs lettres précédentes adressées au Président du Conseil de sécurité, dont la plus récente était datée du 1er avril 1969 (S/9124), j'ai attiré l'attention sur les déclarations extrêmement belliqueuses et provocantes faites par divers porte-parole officiels de la République arabe unie, notamment le président Nasser, au vu desquelles il n'est plus permis de douter que la République arabe unie est résolue, de propos délibéré, à faire échouer le cessez-le-feu et à poursuivre une politique d'agression et de violence dans la région du canal de Suez. La dernière déclaration de ce genre a été faite aujourd'hui, 4 avril 1969, par le porte-parole officiel du Gouvernement de la

République arabe unie, M. Ziyat, qui a déclaré que, conformément à la politique égyptienne de "défense effective", l'Egypte n'attendrait pas Israël, mais tirerait la première.

La lettre que vous a adressée le 3 avril le représentant de la République arabe unie (S/9130), par-delà son verbiage et ses arguties spécieuses, confirme cette folle politique, qui constitue une violation flagrante de toutes les obligations qu'imposent à la République arabe unie la Charte des Nations Unies et les résolutions du Conseil de sécurité.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent d'Israël auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Yosef TEKCAH
